

## RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 janvier 2016

L'an deux mil seize, le 20 janvier, le conseil municipal s'est réuni dans la salle de la mairie de St Macaire du Bois, sous la présidence de M. Gabriel TAILLEE, maire.

**Etaient présents :** M. Gabriel TAILLEE, M. Michel JAUDOUIN, M. Frédéric BARBIER, M. Ghislain QUINCHARD, Mme Vanessa DESVALLON, M. Jérôme GIRARDEAU, Mme Clémence DIGUET, Mme Emmanuelle BOUET, M. Dominique VERDURE, Mme Patricia MONTAS-GODINEAU, M. Etienne GABARD

**Secrétaire de Séance :** Etienne GABARD

Monsieur TAILLEE , maire, donne lecture du compte-rendu de la réunion du 7 décembre 2015. Le conseil n'émet aucune objection. Le maire propose de rajouter une délibération concernant les travaux de voirie.

Monsieur BIDEZ des Pompes Funèbres de Doué la Fontaine expose la possibilité d'aménager dans le cimetière un espace cinéraire.

### 1. DELIBERATION TARIFS COMMUNAUX :

**Salle des fêtes :** 185 € pour les habitants de la commune, 240 € pour les hors commune avec une caution de 250 €.

**Location vaisselle :** 20 € pour les habitants de la commune.

**Concession cimetière :** 100 € pour 50 ans, 80 € pour 30 ans et 70 € pour 15 ans.

**Cantine scolaire :** Le prix du repas scolaire sera de 2.60 € au lieu 2.50 € à compter du 1 janvier 2016. Il est instauré un tarif pour les repas pris par des personnes extérieures à l'école, il sera de 3.00 €.

### 2. INDEMNITES AUX AGENTS :

Le conseil municipal décide de reconduire le régime indemnitaire pour travaux supplémentaires à l'agent de la garderie et de la cantine, à la femme de ménage, à l'agent technique ainsi qu'à la secrétaire.

### 3. SUBVENTION 2016 :

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 140 € à la Maison Familiale Rurale de Doué la Fontaine, la somme de 140 € au Lycée Les Ardilliers de Saumur, et la somme de 120 € à l'école de musique de Vihiers.

### 4. DELIBERATION VOIRIE :

Le conseil municipal autorise le maire à signer le devis de 27064.80 de l'entreprise ATP concernant des travaux de voirie, et de signer tous documents se rapportant aux travaux.

## 5. QUESTIONS DIVERSES :

- Il est prévu une formation sur le fonctionnement des Extincteurs le 27 janvier 2016 de 17 h à 20 h à la salle des fêtes.
- La galette du personnel aura lieu le lundi 1 février à 18 h à la garderie de l'école.
- Il est prévu une réunion organisée par le SIVM concernant les TAP le 4 février 2016 à 19 heures (présentation des malles pédagogiques).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Le prochain conseil aura lieu le lundi 29 février 2016 à 20 h